# Insee Analyses

# Provence-Alpes-Côte d'Azur



N° 8

décembre 2014

# Alpes-de-Haute-Provence Un département attractif et âgé, des populations isolées

ntre Provence et haute-montagne, le département des Alpes-de-Haute-Provence est le plus vaste de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec 161 000 habitants en 2011, il est également le moins dense (23 habitants au km²).

Ce département est bien équipé en biens et services ; pour certaines populations cependant, les temps d'accès sont élevés. Du fait de sa spécificité touristique, il est particulièrement doté en commerces, services aux particuliers ou équipements sportifs.

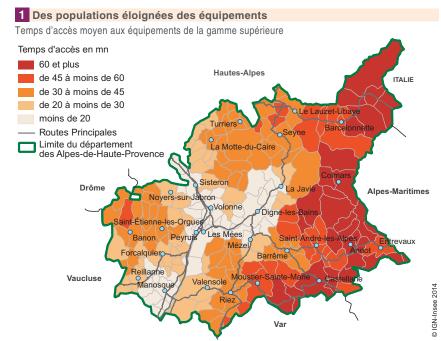
Depuis 2006, sa population, tout en restant relativement âgée, augmente fortement sous le seul effet des migrations résidentielles. En l'absence de pôle universitaire, les départs d'étudiants sont nombreux. L'économie des Alpes-de-Haute-Provence est tournée vers les activités présentielles, notamment la construction et le tourisme, ainsi que vers l'agriculture. Le nombre d'emplois qu'elle offre est cependant insuffisant par rapport à sa population active. Son chômage, en forte progression, dépasse depuis 2012 la moyenne régionale.

Junel Bernard, Insee

# Un territoire hétérogène avec des populations isolées

Entre Provence et haute-montagne, le département des Alpes-de-Haute-Provence est le plus vaste de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : sa superficie de 7 000 km² représente 22 % du territoire régional. Près de la moitié est composée de sols boisés et près du tiers de sols plus spécifiques (rochers, glaciers, sols nus naturels).

Le département est mieux équipé en moyenne que la région, quelle que soit la gamme (définitions). Il est particulièrement bien doté en équipements supérieurs (27 équipements en moyenne pour 10 000 habitants, contre 23 en Paca). Du fait de sa spécificité touristique, les commerces, les services aux particuliers ou les équipements sportifs sont nombreux. En revanche, pour la plupart







des services de santé, le niveau d'équipement est inférieur à celui de la région. La proximité de grands pôles dans les départements limitrophes (Aix-en-Provence, Gap) explique en partie ce constat.

Ce fort taux d'équipement global masque cependant des temps d'accès très élevés. Le département est celui de la région où la population est la plus éloignée en moyenne des équipements : 13 % est située à plus de 7 minutes de la gamme de proximité, 22 % à plus de 15 minutes de la gamme intermédiaire et 23 % à plus de 30 minutes de la gamme supérieure (figure 1).

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, trois zones se distinguent pour l'accès aux équipements, en lien avec leur relief. La première, à l'ouest, est constituée de plateaux, collines et vallées, notamment celle de la Durance ; l'accessibilité y est favorisée par la présence de l'A51. La deuxième au nord-est, regroupant les vallées de l'Ubaye, de la Blanche et du haut Verdon, est une zone de haute-montagne; la présence de stations de ski garantit un bon équipement de proximité et intermédiaire. La dernière est une zone de moyenne montagne aux vallées encaissées, traversant du nord au sud-est du département; certains villages sont très éloignés des équipements. Enfin, le faible nombre de gares ferroviaires dans les Alpes-de-Haute-Provence accentue l'isolement de certaines populations : plus d'un tiers des Bas-Alpins mettent plus d'une demi-heure pour y accéder (contre 5 % dans la région). En corollaire, les ménages ne disposant pas de voiture sont peu nombreux (14 % contre 19 % dans la région).

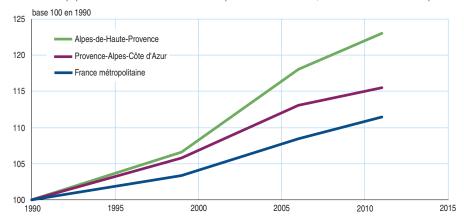
# Une population en forte augmentation mais relativement âgée

Avec 161 000 habitants, le département des Alpes-de-Haute-Provence est le moins peuplé de la région, après les Hautes-Alpes (139 000 habitants). Il est le moins dense avec 23 habitants au km2. Plus d'un tiers de sa population habite dans les aires urbaines de la vallée de la Durance, de Manosque à Sisteron, dont la densification et l'étalement se poursuivent. Par ailleurs, un sixième vit dans celle de Digne, dont la commune centre perd des habitants. En outre, plus d'un habitant sur cinq habite dans une commune hors de l'influence d'un pôle. La plupart gagnent des habitants, comme dans les cantons de Colmars et Entrevaux. D'autres en perdent, comme Castellane.

Á l'instar des Hautes-Alpes et contrairement au reste de la région, l'attractivité démographique du département se maintient à un niveau élevé. Sa population a augmenté de 1 300 habitants par an en

#### 2 La population des Alpes-de-Haute-Provence augmente plus vite que celle de Paca

Évolution de la population entre 1990 et 2011 dans les Alpes-de-Haute-Provence, en Paca et en France métropolitaine



Source : Insee, Recensements de la population de 1990 à 2011

moyenne entre 2006 et 2011 (figure 2), soit + 1 % par an, sous le seul effet des migrations résidentielles. Sur cette période, le solde naturel est en effet négatif, ce qui distingue les Alpes-de-Haute-Provence des autres départements de la région. Quoique le nombre de naissances ne cesse d'augmenter depuis 1982, celui des décès progresse encore plus vite, en raison du vieillissement de la population.

Entre 2003 et 2008, le département a gagné des habitants dans ses échanges migratoires avec le reste de la France métropolitaine (en moyenne 1 400 habitants supplémentaires par an). Les flux les plus importants s'effectuent avec les autres départements de la région. Ils représentent la moitié du gain de population.

Les Bas-Alpins sont plutôt âgés : 43 ans et demi en moyenne contre 42 ans dans la région (figure 3). En l'absence de pôle

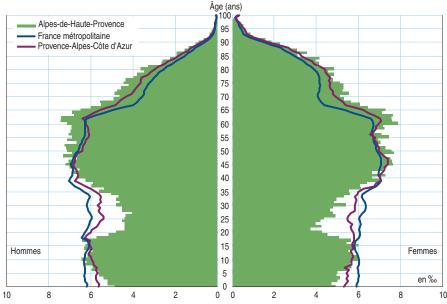
universitaire sur le territoire, les départs d'étudiants sont nombreux, principalement sur Marseille - Aix-en-Provence. De plus, ils ne reviennent que rarement après leurs études pour occuper leur premier emploi dans le département. Ce déficit de jeunes adultes contribue à la moindre natalité. En outre, parmi les nouveaux arrivants de 15 ans ou plus, un sur cinq est actuellement retraité. Les Alpes-de-Haute-Provence comptent en 2011 autant de personnes âgées de 65 ans ou plus que de jeunes de moins de 20 ans. Par ailleurs, de nombreuses familles avec enfants viennent s'installer sur le territoire.

#### Un nombre d'emplois insuffisant

Parmi les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est dans les Alpes-de-Haute-Provence que la proportion de retraités est la plus élevée. Ils représentent

#### 3 La population des Alpes-de-Haute-Provence est relativement âgée

Pyramide des âges dans les Alpes-de-Haute-Provence, en Paca et en France métropolitaine en 2011



Source : Insee, Recensement de la population 2011

33 % de la population âgée de 15 ans ou plus en 2011 (28 % dans la région). La population active s'établit à 71 300 personnes, soit 53 % des 15 ans ou plus.

Le marché du travail des Alpes-de-Haute-Provence offre 58 900 emplois (figure 4), soit un déficit de 12 400 emplois par rapport au nombre d'actifs résidents. Malgré l'augmentation du nombre d'emplois (+ 4 % en 5 ans), ce déficit se creuse depuis 2006. La population active a en effet augmenté plus vite (+ 5 % en 5 ans).

Parmi les 62 300 actifs ayant un emploi, 54 100 travaillent dans le département, dont plus de la moitié dans leur commune de résidence. Ainsi, 8 200 travaillent en dehors, notamment dans l'aire urbaine de Marseille - Aix-en-Provence (25 %) et dans la seule commune de Saint-Paul-lès-Durance qui accueille le projet ITER (23 %). Enfin, 4 800 personnes travaillent dans le département sans y résider.

Le taux de chômage au sens du BIT dans les Alpes-de-Haute-Provence est resté long-temps inférieur au taux national (*figure 5*). Puis il a fortement progressé pour le dépasser en 1997. Depuis 2012, il s'établit au-dessus de la moyenne régionale.

# Forte présence des activités présentielles

Malgré la présence significative du secteur public (près de 31 % des postes en 2012), notamment des personnels de l'enseignement, des hôpitaux et du Conseil général, la part du tertiaire dans les Alpes-de-Haute-Provence est la plus faible de la région après le Vaucluse (3 emplois sur 4 en 2011). La part du commerce est également importante, au même niveau que celle de la région. En outre, le tourisme occupe 9 % des emplois, davantage qu'au niveau régional. La densité de lits touristiques (142 lits pour 100 habitants) est d'ailleurs la plus forte de la région, après celle des Hautes-Alpes. Les campings comptent pour 17 % de cette capacité (10 % dans la région). Quant à la construction, c'est dans les Alpes-de-Haute-Provence qu'elle a le plus de poids en Paca (9 %). Plus largement, les activités présentielles, c'est-à-dire celles qui répondent aux besoins de la population (résidents et touristes) représentent 75 % de l'emploi du département. Cette part a diminué depuis 2006, mais reste supérieure à la moyenne régionale (72 %).

Le département des Alpes-de-Haute-Provence est le plus agricole de la région. La part des agriculteurs exploitants est ainsi nettement plus élevée qu'en Paca (4 % contre 1 %). Le département est le 1<sup>er</sup> producteur national de lavandin (57 % de la production nationale)

#### 4 En 2011, 8 200 Bas-Alpins travaillent en dehors du département

Schéma des déplacements domiciles travail dans les Alpes-de-Haute-Provence en 2011



Source: Insee, Recensement de la population 2011

et le 2° de lavande (18 %) derrière le Vaucluse. Il est aussi le 7° d'olives (7 %) et le 8° de fruits (3 %), pommes et poires notamment. En termes d'élevage, le département possède 3 % du cheptel national d'ovins, notamment sous l'appellation «agneau de Sisteron». Enfin, pionnier de l'agriculture biologique, il est en 2012 parmi les départements métropolitains où celle-çi est la plus représentée : 19 000 hectares, soit 13 % de la surface agricole utile du territoire.

La part de l'industrie dans l'emploi est au même niveau que dans l'ensemble de la région. De 12 % en 1999, elle est passé à 9 %. Chimie et agroalimentaire y sont particulièrement représentés.

#### Des signes de fragilité sociale

Á l'instar des Hautes-Alpes, la précarité dans l'emploi est très présente dans les Alpes-de-Haute-Provence : près d'un salarié sur cinq n'a pas de contrat à durée indéterminée, public et privé confondus, et 22 % travaillent à temps partiel. La part des salaires dans les revenus est par ailleurs parmi les moins élevées de la région. Ceci s'explique en partie par la forte présence de retraités.

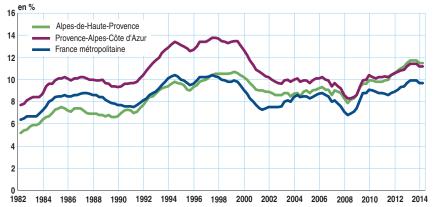
Comme dans le Vaucluse, près d'un foyer sur deux n'est pas imposé (contre 45 % en moyenne dans la région). Le niveau de vie médian des ménages est ainsi le plus faible de la région, après le Vaucluse : la moitié des ménages bas-alpins vit avec un revenu disponible mensuel de 1 546 euros par unité de consommation (figure 6). En 2011, le taux de pauvreté s'établit dans les Alpes-de-Haute-Provence à 15,9 % (16,4 % dans la région). Si les ménages les plus aisés le sont beaucoup moins qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les plus modestes sont en revanche moins pauvres.

La situation des jeunes bas-alpins est particulièrement fragile mais s'explique surtout par la faible proportion d'étudiants. En effet si près d'un sur deux ne vit plus chez ses parents (43 % en Paca), plus d'un jeune de 18-24 ans sur quatre n'est ni en étude, ni en emploi. Enfin, parmi les jeunes sortis du système scolaire, un sur quatre dispose au mieux d'un BEPC.

En revanche, la suroccupation des logements est moins fréquente dans les Alpes-de-Haute-Provence que dans la région : elle ne concerne que 6 % des

## 5 Un chômage dans les Alpes-de-Haute-Provence supérieur à la moyenne régionale depuis 2012

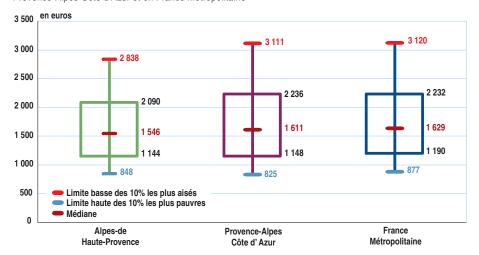
Évolution du taux de chômage depuis 1982 dans les Alpes-de-Haute-Provence, en Paca et en France métropolitaine



Source : Insee, taux de chômage localisés de 1982 à 2013

### 6 La moitié des ménages bas-alpins vivent avec un revenu mensuel supérieur à 1 546 euros par unité de consommation en 2011

Revenus disponibles mensuels par unité de consommation en 2011 dans les Alpes-de-Haute-Provence, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en France métropolitaine



Lecture: la moitié des ménages bas-alpins vivent avec un revenu disponible mensuel de plus de 1 546 euros par unité de consommation (UC). 10 % vivent avec un revenu disponible mensuel de plus de 2 838 euros par UC et 10 % avec moins de 848 euros par UC. Enfin 1 ménage sur 4 vit avec un revenu disponible mensuel de plus de 2 090 euros par UC et 1 sur 4 avec un revenu disponible mensuel de moins de 1 144 euros par UC.

Source : Insee, Revenus disponibles localisés (RDL)

#### 7 Chiffres clés du département des Alpes-de-Haute-Provence

	Alpes -de- Haute-Provence	Provence-Alpes- Côte d'Azur	France métropolitaine
Population (nombre d'habitants en 2011)	160 959	4 916 069	63 070 344
Densité (habitants/ km² en 2011)	23	157	115
Variation de population 2006-2011 (% par an)	0,8	0,4	0,5
dont dû au solde naturel	0,0	0,3	0,4
dont dû aux migrations résidentielles	0,9	0,1	0,1
Emplois (nombre en 2011)	58 938	1 882 570	25 753 052
Établissements (unités au 1 <sup>er</sup> janvier 2013)	14 436	449 768	4 179 307
Taux de chômage (% au 1 <sup>er</sup> trim. 2014)	11,5	11,2	9,7
Niveau de vie médian (euros/mois en 2011)	1 546	1 611	1 629
Taux de pauvreté (% en 2011)	15,9	16,4	14,3
Indice de vieillissement (65 ans ou plus/ moins de 20 ans) (% en 2011)	98	87	71
Population à plus de 30 mn des équipements de la gamme supérieure (lycées, hypermarchés) (% en 2013)	23,4	2,8	2,5

Source : Insee, RP 2011, Répertoire des Entreprises et des Établissements 2013, BPE 2013, Distancier Metric, Taux de chômage localisés, RDL 2011

résidences principales en 2011 (contre 13 % en Paca). De plus, le parc de logements est plus vieux qu'en moyenne régionale mais se renouvelle davantage : plus d'un

logement sur quatre a été construit avant 1946 (contre 22 % en Paca), mais plus d'un sur cinq l'a été entre 1991 et 2008 (contre 18 % dans la région). Enfin, les

ménages sont plus nombreux qu'en moyenne régionale à être propriétaires (59 % contre 55 %) et moins nombreux à vivre en HLM (8 % contre 11 %). ■

# **D**éfinitions

Activités présentielles : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Aires urbaines : une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Équipements et services : répertoriés dans la base permanente gérée par l'Insee, ils relèvent de 6 domaines (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé-social, transports, sports-loisirs-culture) et sont regroupés en trois gammes, selon leur fréquence sur leur territoire et la proximité du service rendu.

Niveau de vie : revenu disponible après impôts directs et redistributions (allocations chômage, familiales...) du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Pauvreté monétaire : un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre, lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie médian national).

#### Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur 17 rue Menpenti

CS 70004 13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication : Patrick Redor Rédacteur en chef :

Claire Joutard

Crédits photos
CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : décembre 2014 N° ISSN : 2274-8199 © Insee 2014

#### Pour en savoir plus

- Vaucluse: entre localisation stratégique et précarité importante, Insee Analyses Paca n° 4, octobre 2014.
- Hautes-Alpes: des arrivées toujours plus nombreuses, Insee Analyses Paca n° 3, septembre 2014.
- Portrait de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Dossier n° 7, septembre 2012.



